

COMMISSION EXTRA MUNICIPALE AGRICULTURE ET PATRIMOINE RURAL

Compte rendu de la réunion du 26 Juin 2008

Présents :

Alain BOITTE
Bruno BOUCHARD
Claude PLEINDOUX
Roger GUGLIELMETTI
Dominique BAYARD
Christian EYMARD
Jean-Louis JOSSERAND
Bernadette TELMON
Nicole TROUBAT
Joseph JUGE

Excusés :

Alain BERNARD
Joëlle PUISSANT
Hélène BOUSSOUARD

PRESENTATION :

Alain BOITTE et Bruno BOUCHARD présentent les axes (non exhaustifs) sur lesquels ils pensent que cette commission pourrait travailler :

AGRICULTURE :

Foret
Pâturages
Arrosage et canaux
Chemins et servitude
Hameaux et chalets d'alpages
Culture
Elevage
Pastoralisme
Foire (sans se substituer au comité de foire)

PATRIMOINE RURAL :

Il est précisé que la commission ne prend pas en considération les patrimoines religieux et intra muros qui le sont par d'autres commissions.

Canaux
Chemins et sentiers
Alpages
Ouvrages d'art (murets, tunnels et autre...)
Mines
Toponymie
Culture et traditions
Chasse

PRIORITES PRESENTIES :

Recensement du patrimoine de la commune
Fumière
Valorisation de l'agriculture locale
Canaux
Sentiers

FOIRE : les membres du comité de foire présents demandent que les parutions annonçant la foire soient envoyées à la presse spécialisée à la mi juillet pour une parution première quinzaine d'aout. Une réunion du comité de foire aura lieu sous une dizaine de jours.

PRIORITES CHOISIES :

Après un tour de table, les membres de la commission décident de travailler en priorité sur deux axes : les canaux et les sentiers.

CANAUX :

Après un historique et un point de situation, il apparaît utile de se renseigner sur les solutions possible afin de créer une association (ou autre) qui pourrait gérer l'entretien et l'utilisation des deux principaux canaux de la commune ainsi que susciter des subventions pour les gros travaux à réaliser.

Il existe une structure départementale susceptible de nous renseigner et nous aider dans cette réalisation.

Les élus de la commission sont en charge de recueillir les informations nécessaires afin que nous soyons en mesure de lancer ce projet dès la prochaine réunion de la commission en septembre.

SENTIERS :

Un point est fait sur l'avancement des travaux de remise en état de la partie du chemin rive droite de la Guisanne au niveau du Grand Tabuc emporté par les crues.

Les élus présents font part de la volonté et de l'attachement du SIVM à relancer le projet de voie verte dans la vallée.

Alain BOITTE informe qu'il vient de passer la journée avec Xavier BUFFET (Vélo Nature) en relation avec l'Office du Tourisme pour mettre en place un balisage VTT qui respecte au mieux les propriétés.

Joseph JUGE propose de mettre à disposition 3 journées d'ouvriers PNE pour nettoyer l'ancien chemin creux reliant le Casset au pont des Chirouzas.

La commune enverra du personnel pour finir la remise en état de cette partie du chemin afin que les divers usagers puissent l'utiliser au lieu de passer, comme c'est le cas en ce moment, sur les propriétés.

Une réflexion est engagée sur la possibilité d'impliquer des volontaires en leur donnant les moyens de réaliser des travaux d'entretien sur les sentiers.

Un ordre de priorité pour les employés municipaux en charge de l'entretien des sentiers est définie :

- Chemin de fond de vallée entre le Monetier et les Chirouzas.
- Chemin entre le Puy Jaumar et le col de Buffère.

SINGNALETIQUE :

Une attention particulière est demandée pour le balisage, l'information et la signalétique afin de prévenir au mieux les intrusions dans les propriétés, les élus présents s'engagent à maintenir la pression sur le SIVM qui souhaite travailler dans cette même direction (il est cependant peu probable que les choses changent dès cet été, la prochaine réunion du SIVM étant prévue en septembre).

Une demande sera également faite auprès du SIVM pour la réalisation et la mise en place :

- D'une signalétique visant à informer et à rappeler les emplacements de mise à l'eau ainsi que les règlements aux pratiquants des sports d'eau vive.
- De l'apport de ces informations sur les plans et cartes diffusés sur la vallée durant la période de pratique de cette activité.

Une solution devra être trouvée pour le balisage provisoire afin qu'il puisse rester lisible et présentable dans le cas où il doit rester en place plus longtemps que prévu.

Il faut contacter l'association responsable du balisage du GR54 pour en compléter le marquage au niveau du Pont des Granges de sorte que les randonneurs et promeneurs utilisent bien le sentier. Nicole TROUBAT qui fait partie de cette association s'en occupe.

Claude PLEINDOUX informe qu'un nouveau garde forestier est en poste sur notre commune, il sera présenté au conseil municipal.

Cette information sera donnée sur le prochain bulletin municipal, ainsi qu'une note de sensibilisation sur l'importance de la signalétique et sur son coût afin de tenter d'en enrayer la dégradation volontaire.

Prochaine réunion de la commission Agriculture et Patrimoine rural
jeudi 11 septembre 20h30.

Ordre du jour :

- Bilan des travaux réalisés sur les sentiers
- Présentation des informations recueillies, lancement de l'association des canaux (invitation des responsables pressentis).
- Etude des projets et/ou idées de sentiers de chacun des membres de la commission.

Fin de la réunion 23h.